

## Modifications de format

La présente section est tirée des listes de modifications de format qui accompagnent toute mise à jour effectuée au *Format MARC 21 pour les données bibliographiques*.

### LISTE DES MODIFICATIONS DE FORMAT APPORTÉES AU FORMAT MARC 21 POUR LES DONNÉES BIBLIOGRAPHIQUES

**Mise à jour n° 25**

Décembre 2017

Cette annexe présente les plus récentes modifications apportées au texte de l'édition 1999 du *Format MARC 21 pour les données bibliographiques*, et ce, à la suite des propositions qui ont été considérées par la communauté MARC 21 au cours du mois de juin 2017.

## MODIFICATIONS

### ■ NOUVEAUX DÉSIGNATEURS DE CONTENU

#### Zones

**758** **Identificateur de ressource** (R)

#### Sous-zones

- ‡r **Numéro de rapport** (R)  *dans la zone*  
777 (Liaison au document « Publié avec »)
- ‡u **Numéro normalisé de rapport technique** (R)  *dans la zone*  
777 (Liaison au document « Publié avec »)
- ‡z **Numéro international normalisé des livres** (R)  *dans la zone*  
777 (Liaison au document « Publié avec »)
- ‡1 **URI de l'objet du monde réel** (R)  *dans les zones*  
033 (Date, heure et lieu d'un événement)  
034 (Données mathématiques codées sur les documents cartographiques)  
043 (Code de région géographique)  
050 (Cote de la Library of Congress)  
052 (Code de classification géographique)  
055 (Indices de classification attribués au Canada)  
060 (Cote de la National Library of Medicine)  
070 (Cote de la National Agricultural Library)  
080 (Indice de la Classification décimale universelle)  
084 (Autres indices de classification)  
085 (Composantes d'indice de classification synthétisé)  
086 (Indice de classification d'une publication officielle)  
100 (Vedette principale - Nom de personne)  
110 (Vedette principale - Nom de collectivité)  
111 (Vedette principale - Nom de réunion)  
130 (Vedette principale - Titre uniforme)

## Annexe G

240 (Titre uniforme)  
257 (Pays de l'agence de production)  
336 (Type de contenu)  
337 (Type de média)  
338 (Type de support)  
340 (Support matériel)  
344 (Caractéristiques sonores)  
345 (Caractéristiques de projection d'images en mouvement)  
346 (Caractéristiques vidéos)  
347 (Caractéristiques de fichier numérique)  
348 (Format de la notation musicale)  
370 (Lieu associé)  
377 (Langue associée)  
380 (Genre de l'œuvre)  
381 (Autres caractéristiques distinctes de l'œuvre ou expression)  
382 (Médium d'exécution d'une œuvre)  
385 (Caractéristiques du public cible)  
386 (Caractéristiques du créateur ou du collaborateur)  
388 (Période associée à la création)  
518 (Note sur la date, l'heure et le lieu d'un événement)  
567 (Note sur la méthodologie)  
600 (Vedette-matière - Nom de personne)  
610 (Vedette-matière - Nom de collectivité)  
611 (Vedette-matière - Nom de réunion)  
630 (Vedette-matière - Titre uniforme)  
647 (Vedette-matière - Événement nommé)  
648 (Vedette-matière - Terme chronologique)  
650 (Vedette-matière - Nom commun)  
651 (Vedette-matière - Nom géographique)  
654 (Vedette-matière - Termes à facettes)  
655 (Terme d'indexation - Genre ou forme)  
656 (Terme d'indexation - Occupation)  
657 (Terme d'indexation - Fonction)  
662 (Vedette-matière - Nom hiérarchique de lieu)  
700 (Vedette secondaire - Nom de personne)  
710 (Vedette secondaire - Nom de collectivité)  
711 (Vedette secondaire - Nom de réunion)  
730 (Vedette secondaire - Titre uniforme)  
751 (Vedette secondaire - Nom géographique)  
752 (Vedette secondaire - Nom hiérarchique de lieu)  
753 (Particularités du système pour l'accès aux fichiers d'ordinateur)  
754 (Vedette secondaire - Identité taxinomique)  
800 (Vedettes secondaires de collection - Nom de personne)  
810 (Vedettes secondaires de collection - Nom de collectivité)  
811 (Vedettes secondaires de collection - Nom de réunion)  
830 (Vedettes secondaires de collection - Titre uniforme)  
883 (Source des métadonnées générées par le système)  
885 (Information sur l'appariement)  
Annexe A (Sous-zones de contrôle)

## ■ CHANGEMENTS AUX NOMS ET AUX DÉFINITIONS DES DÉSIGNATEURS DE CONTENU

### Zones

La définition et la portée de la zone **257** (Pays de l'agence de production) ont été révisées.

### Sous-zones

- ‡a **Pays de l'agence de production** *description révisée dans la zone 257 (Pays de l'agence de production)*
  
- ‡d **Date de réunion** *définition révisée à*  
 Date de réunion ou de signature d'un traité  
*et sous-zone changée à peut être répétée dans les zones*  
 111 (Vedette principale - Nom de réunion)  
 611 (Vedette-matière - Nom de réunion)  
 711 (Vedette secondaire - Nom de réunion)  
 811 (Vedette secondaire de collection - Nom de réunion)
  
- ‡s **Version** *Sous-zone changée à peut être répétée dans les zones*  
 130 (Vedette principale - Titre uniforme)  
 240 (Titre uniforme)  
 243 (Titre uniforme pour des œuvres regroupées)  
 600 (Vedette-matière - Nom de personne)  
 610 (Vedette-matière - Nom de collectivité)  
 611 (Vedette-matière - Nom de réunion)  
 630 (Vedette-matière - Titre uniforme)  
 700 (Vedette secondaire - Nom de personne)  
 710 (Vedette secondaire - Nom de collectivité)  
 711 (Vedette secondaire - Nom de réunion)  
 730 (Vedette secondaire - Titre uniforme)  
 800 (Vedette secondaire de collection - Nom de personne)  
 810 (Vedette secondaire de collection - Nom de collectivité)  
 811 (Vedette secondaire de collection - Nom de réunion)  
 830 (Vedette secondaire de collection - Titre uniforme)

## ■ CHANGEMENTS AUX NOMS ET AUX DÉFINITIONS DES DÉSIGNATEURS DE CONTENU

### Zone

**384 (Tonalité)** *a été changée de*  
 (NR) *Ne peut être répétée à* (R) *Peut être répétée*

### Nouvelle sous-zone

- ‡3 **Documents précisés** (NR) *dans la zone 384 (Tonalité)*

[ Page blanche ]